

2021

CALENDRIER de ramassage des branchages

Fumel Vallée du Lot

BRANCHAGES 2021
(Collecte des centres villes sans rendez-vous)

MARDIS

Condezaygues / Saint-Vite / Monsempron

16 MARS. 20 AVR. 18 MAI. 15 JUIN. 20 JUIL. 17 AOÛT. 14 SEP. 12 OCT. 16 NOV.

MERCREDIS

Fumel bas

17 MARS. 21 AVR. 19 MAI. 16 JUIN. 21 JUIL. 18 AOÛT. 15 SEP. 13 OCT. 17 NOV.

JEUDIS

Fumel haut

18 MARS. 22 AVR. 20 MAI. 17 JUIN. 22 JUIL. 19 AOÛT. 16 SEP. 14 OCT. 18 NOV.

VENDREDIS

Montayral

19 MARS. 23 AVR. 21 MAI. 18 JUIN. 23 JUIL. 20 AOÛT. 17 SEP. 15 OCT. 19 NOV.

MERCREDIS

Saint-Sylvestre-sur-Lot

24 MARS. 28 AVR. 26 MAI. 23 JUIN. 28 JUIL. 25 AOÛT. 22 SEP. 20 OCT. 24 NOV.

JEUDIS

Penne d'Agenais

25 MARS. 29 AVR. 27 MAI. 24 JUIN. 29 JUIL. 26 AOÛT. 23 SEP. 21 OCT. 25 NOV.

POUR LES CAMPAGNES ET LES AUTRES COMMUNES prendre rendez-vous.

Prise de rendez-vous, renseignements et réservations : **06 84 14 73 51**

BRANCHAGES

Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les branches dont le diamètre n'excède pas 10cm et mesurant 1 à 2 mètres.



La tonte de pelouse, les feuilles mortes et les souches **ne sont pas collectées**. Le tas de déchets végétaux doit être au maximum de 2m³.

Comment procéder ?

Les branches sont ramassées :

- Dans les centres-villes des communes **sans rendez-vous**, (voir calendrier au verso).
- Dans les campagnes et les autres communes, **sur rendez-vous**.

Pensez à sortir vos déchets devant chez vous **UNIQUEMENT la veille au soir de la collecte !**

COMPOSTAGE

Le compostage permet de réduire considérablement vos déchets !

Les tontes de gazon, feuilles mortes, branches broyées, et tout autre déchet organique, une fois compostés, contribuent à un engrais 100% naturel et surtout reste une pratique économique et écologique.



La Communauté de Communes vous propose deux modèles de composteurs en plastique de **400 ou 600 litres** (à respectivement 10€ ou 15€).

DÉCHETTERIES

4 déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire : Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais. L'accès est **GRATUIT !**

Prise de rendez-vous, renseignements et réservations : **06 84 14 73 51**



Service Environnement - FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - 05 53 40 46 75 - www.fumelvalleedulot.com

RAPPEL DE LA LOI

Stop au brûlage des déchets !

Le brûlage des déchets (y compris des déchets verts) est interdit toute l'année ! Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450 € (art. 165 du Règlement Sanitaire Départemental et art. 131-13 du Code Pénal).

LOCATION DE BENNES

Si vous avez une grande quantité de matériaux à éliminer et que vous ne pouvez pas les transporter en déchetterie, Fumel Vallée du Lot vous propose la location d'une benne de 8 m³ qui sera livrée à domicile pour une durée de 4 jours maximum aux tarifs suivants :



- Ferrailles, mobilier, cartons : **80 €**
- Végétaux, bois, tout-venant: **120 €**

Un seul type de matériau par benne, gravats non acceptés

Ne pas jeter sur la voie publique.

Conception - réalisation : Service Communication Fumel Vallée du Lot / Photos : © Pixabay, Service Environnement, Communication,